CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU CHER

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS

D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2E CLASSE – SESSION 2018

Jeudi 15 mars 2018

EPREUVE

Etablissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : 1 heure - Coefficient 3 • Ce sujet comporte 2 pages

CONSIGNES A RESPECTER

Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

Veillez à l'anonymat de votre copie. Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive, ni signature, ni paraphe….

Seules les références (nom de collectivité, nom de personne,…) figurant le cas échéant sur le sujet peuvent apparaître dans votre copie.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

SUJET

Vous devez réaliser le tableau sur la feuille blanche qui vous a été distribuée.

Présentation : 7,75 points - Calculs : 12,25 points

T.S.V.P. ↳

La commune de X organise tous les ans à la même époque 3 manifestations dont les bénéfices ont pour vocation la promotion du sport et de la culture auprès des jeunes de la ville.

Les 3 manifestations sont les suivantes :

- Une course à pied organisée par le club d'athlétisme dont les droits d'inscription s'élèvent à 2 € par participant ;
- Un concert organisé par le club de musique dont le prix d'entrée est fixé à 7 € ;
- Un tournoi organisé par le club de football où chaque équipe paie 12 € et chaque spectateur 5 €.

En 2016 :

Pour cette première édition, la commune a décidé d'offrir une aide exceptionnelle de 1 500 € répartie entre les 3 clubs proportionnellement à leur nombre d'adhérents.

Le nombre d'adhérents pour les clubs d'athlétisme, de musique et de football était respectivement de 64, 75, 101.

3/4 des adhérents du club d'athlétisme ont participé à la course à pied, dont les 2/3 sont venus avec une personne supplémentaire à inscrire.

Une tombola a été organisée pendant la course où 140 billets à 2 € l'unité ont été vendus.

Le concert a comptabilisé 245 entrées payantes.

12 équipes ont participé au tournoi de football et 320 spectateurs ont assisté aux matches.

Les dépenses d'organisation des 3 manifestations sont faibles. La dépense de l'athlétisme est inférieure de 59 € par rapport à celle du football qui elle-même est inférieure de 51,50 € à celle de la musique.

En 2017 :

Par rapport à 2016 :

- La recette totale a augmenté de 46 % ;
- La dépense totale de 398,67 € est en baisse de 3 % ;
- Les dépenses de l'athlétisme et du football n'ont pas changé.
- Le bilan de l'athlétisme a diminué de 29 €, alors que celui de la musique a augmenté de 234 €.

A partir de ces informations, il vous est demandé d'établir un tableau numérique faisant ressortir pour chaque club et pour l'ensemble :

- Pour 2016 : l'aide municipale, les recettes, les dépenses et le bilan en euros ;
- Pour 2017 : les recettes, les dépenses et le bilan en euros ainsi que l'évolution du bilan en pourcentage par rapport à 2016.

Vous donnerez les sommes en euros au centime près et les pourcentages au dixième près.